Accidents du travail. — M. Jules Debuq, 36 ans, contremaître de fabrication à l'usine 4 gaz, s'est fait une déchirure partielle des muscles sacro-lombaires en heurtant un pavé dans la cour de l'usine. Docteur Cuisset 8 jours.

— M. Albert Breucin, 23 ans, ébénistat chez Roussel Mullie, rue de l'Amiral-Courbet, s'est brûlé à la main et au bras gauche en renversant un seau d'eau bouillante. Docteur Bernard, 15 jours.

— M. Gaston Blin, 21 ans, tisserand chez Mahon et Dubruile, fabricants, boulevard Gambetta a été contusionné à la face droite du côté droit par le choc d'un poids de bascule. Docteur Picquet 10 jours.

— M. Pierre Deroytter, 32 ans, dégonflant un peignage de laine, a été blessé au dos de la main droite par une poulie. Docteur Ledue 8 jours.

Disparition inquiétante. — Le nommé Pierre Vanpistel, 38 ans, débouteur, demeurant rue des Flandres, 18, est disparu depuis plusieurs jours de son domicile. Espérant qu'il avait remis un sou à chacun des plus jeunes enfants en leur disant que c'était le dernier.

Le disparu a pris vêtu d'un pantalon noir, veston gris raye de jaune, casquette noire, bottines à lacets.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré vers 9 heures du matin au domicile de M. Edouard Delattre, dessinateur, rue des Bouchers, 11 et rue Jean-Bart. Il a été rapidement éteint par les pompiers de la permanence établie dans le quartier.

Une rixe au couteau

AU RISQUONS-TOUT

Lundi vers 9 heures 1/2 du soir, le nommé Hector Vanbeselaere, 19 ans, ouvrier de peignage demeurant à Reckem, Belgique, venait prendre son travail de nuit à Tourcoing.

Il était accompagné de son père.

A une centaine de mètres avant d'arriver sur le territoire français, Vanbeselaere fut interpellé par le nommé Joseph Vanassebrouck, dit Dagin, 24 ans, ouvrier de peignage demeurant à Mouscron, avec lequel il vit en mauvaise intelligence.

« Tu as été dire que j'porte un revolver » s'écria Vanassebrouck qui se jeta sur Vanbeselaere qui renversa et qu'il empoigna à la gorge.

Ce dernier pour se débarrasser de l'étreinte de son adversaire sortit son couteau et en porta un coup à Vanassebrouck qui fut atteint dans la région rénale ce qui indique le siège.

Vanbeselaere en profita pour prendre la fuite.

Il fut rejoint en face le bureau des douanes par un ami du blessé Ernest Kasteloot, 26 ans, cordonnier, demeurant à Neuville. Ce dernier, à son tour, saisit son couteau et en porta un coup au bras droit de Vanbeselaere.

La blessure reçue par Vanbeselaere n'est pas grave. Quant à celle qu'il a porté à Vanassebrouck, on en ignore la gravité. le blessé étant retourné chez lui en Belgique.

Les douaniers de garde au bureau s'interposèrent et gardèrent à vue les deux hommes qui furent remis entre les mains du brigadier des gardes champêtres Lepiat, lequel les conduisit à la gendarmerie.

Hier matin, ils ont été transférés à Lille.

Les épaves. — M. Albert Leconte, demeurant, 65, rue du Luxembourg, a trouvé hier matin à l'angle des rues de Nancy et de Verdun, une mojtire d'homme en argent et une chaîne garnie de pierres rouges. Il tient ces objets à la disposition de leur propriétaire.

Adjudication. — Il a été procédé sous la présidence de M. Meurisse, préfet, adjoint au maire, à l'adjudication relrentes de la démolition de maisons et bâtiments situés sur le tracé du boulevard d'accès du cimetière.

En voici les résultats :

2e lot. — Deux maisons à M. Grimonprez, adjudicataire M. Losfeld, au prix de 150 fr.

3e lot. — Maison à M. Delobelle, adjudicataire M. Dupas-Floria, pour le prix de 1001 fr.

5e lot. — Deux maisons à M. Dhellium, adjudicataire M. Mordyck pour le prix de 305 fr.

Les lots n° 1, 4 et 6 ne sont pas adjugés étant donnés les offres insuffisantes faites par les soumissionnaires.

La course vélocipédique Bordeaux Paris. — *Réception du coureur Pagès.* — On a vu que notre compatriote, M. Emile Pagès, a été classé troisième dans la course vélocipédique Bordeaux—Paris, qu'il a effectuée en vingt-huit heures.

M. Pagès rentrera à Tourcoing, jeudi à sept heures et une nombreux amis se proposent de lui faire une chaleureuse réception pour la vaillance dont il a fait preuve.

Harmonie de la Croix-Rouge. — Les membres de la dite société, sont priés de se rendre avec instruments à la gare, le jeudi 4 juin à 7 h. 1/2, à l'effet de participer aux réception du vaillant jeune cycliste Emile Pagès, classé 5e dans la grande course de Bordeaux-Paris.

Réunion au café de l'Europe, chez M. H. Duronbaix, membre honoraire de la Société.

Promenade Flamande

La nouvelle de la promenade flamande organisée par la société des « anciens soldats Coloniaux » au profit des sinistrés de la Martinique, a été bien accueillie par la population Tourquennoise.

Cette généreuse initiative est appréciée de bienveillance et de sympathie et déjà les encouragements arrivent pour mener à bien cette fête de bienfaisance qui a été reportée au dimanche 29 courant.

Nul doute que toutes les sociétés de la ville voudront participer à cette œuvre de fraternité et de solidarité humaine.

Dans ce but, les *Cobaïnes* font un pressant appel aux sociétés d'extrême militaires, de gymnastique, de musique, d'orphéons et associations diverses de la région.

Les jeunes gens qui désireraient composer un groupe n'ont qu'à faire part de leur intention.

Les adhésions de toute nature sont reçues au siège de la société organisatrice, rue Sente, place de la République.

Pour ces infortunés compatriotes attellés par un cataclysme qui « fait frémir d'horreur toutes les âmes bien nées, nous espérons que tous les cœurs de la Cité battront à l'unisson et que dans un mouvement généreux chacun apportera sa quote-part à la fête organisée en faveur de malheureux colons.

RONCQ

Les prépostés Beaumont et Dieuamps ont arrêté deux sujets belges rue de Lille, le 3 juin, pour importation frauduleuse de 75 paquets de tabac en poudre.

LANNOY

FLERS

Exploits d'ivrogne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des jeunes gens de Flers se sont mis à jeter de la boue sur les vitres de la demeure de M. Goube, maire de Flers.

M. Goube a déposé une plainte entre les mains de la gendarmerie de Roubaix, qui a ouvert une enquête.

FOREST

Vol d'un chien. — Dans la nuit de dimanche à lundi, Georges Bethelon, âgé de 33 ans, originaire de Marcq-en-Baroeul, a pris la fuite en commissaire avec un chien appartenant à son patron, M. Jules Lefebvre, cabaretier à Forest.

Le bâtie, estimés 100 fr. répond au nom de Tyber ; elle a une hauteur de cinquante centimètres ; elle est gris et rout-tigré.

M. Lefebvre a déposé une plainte entre les mains de la gendarmerie de Lannoy.

LILLE

Et les Tramways électriques ?

Le soleil a redoré nos chaussées, la poussière a remplacé la boue, les bicyclettes sont revenues, l'Exposition a ouvert ses portes, mais de tramways, toujours point...

Si vous demandez à la mairie à quoi la question est, on vous dit : Voyez la Préfecture. Si on en parle à la Préfecture, on vous renvoie à la mairie. Quant à la Compagnie, elle ne sait plus où elle en est.

De qui se moque-t-on ici décidément ?

Les fêtes de Lille

A l'occasion des fêtes de Lille qui auront lieu le 8 et 9 juin, les gares et stations attelées dans un périmètre limité par les lignes de Gheyvelde à Dunkerque, Calais, Boulogne, Etaples, Saint-Pol, Arras, Douai, Cambrai, Busigny, Aulnoye, Maubeuge, Jeumont et la frontière jusqu'à Ghy vèdes délivreront pour Lille des billets d'aller et retour des catégories suivantes :

1. Billets d'aller et retour ordinaires de 1re, 2e et 3e classe aux prix prévus par le barème inséré au tarif spécial G. V. n° 2. Ces billets seront valables du samedi 7 au mardi 10 juin.

2. Billets d'excursion individuels de 2e et 3e classe (à trois places) aux prix réduits prévus par le barème inséré au tarif spécial S. V. n° 6 chapitre III.

3. Billets d'excursion de famille de 2e et de 3e classe au prix prévus par le barème inséré au tarif spécial G. V. n° 6, chapitre III.

Ces deux dernières catégories de billets sont valables pendant une journée. Ils ne peuvent être utilisés que la dimanche 8 ou le lundi 9 juin, à l'aller dans les deux premiers trains ordinaires partant du station de départ, et au retour dans les deux derniers trains omnibus partant de Lille.

Une réduction de 50 0/0 sera accordée, sur le prix des transports des membres des diverses sociétés régulièrement constituées qui se rendent à Lille, à l'occasion de la fête, à condition de voyager en corps par groupes de dix au moins à l'aller. Cependant sera ramené à six pour les membres des compagnies d'archers, de sociétés de jeu de boules, de balle et de bel-geneau.

VIOLENT INCENDIE

quai du Wault

Une corroierie détruite — 200.000 francs de dégâts

La corroierie de MM. Flinoit et Colmont, quai du Wault, 27, a été mardi, vers trois heures du matin, la proie des flammes. Voici ce qui s'est passé.

L'ALARME

Vers deux heures et demie du matin, M. Lambelin, allumeur de réverbères, cour des Trépassés, revenait de son service et passait quai du Wault lorsqu'il aperçut du côté de la rue de la Halle-au-Bois, en dessous le derrière de la corroierie, des flammes qui s'élevaient de la toiture de la fabrique.

En hâte, il courut prévenir les pompiers du poste de la Bugierie qui accoururent avec leur dévidoir.

LES SECOURS

Le concierge fut réveillé et les pompes attaquèrent le foyer pendant que quelques hommes du Wault, rue de la Halloterie et à l'Equipement militaire.

A ce moment, la toiture de la fabrique n'était plus qu'un immense brasier et il fallut surtout se préoccuper de concentrer l'incendie et de protéger les bâtiments voisins, c'est-à-dire l'équipement militaire et la brasserie Venin.

C'est à ce dernier établissement les pompes de la caserne Mahis et les dévidoirs de la Halle aux Sucres, qui arrivèrent peu après. A cinq heures tout était terminé, après que la toiture se fut effondrée avec un bruit terrible.

LA CAUSE DU SINISTRE

On ignore la cause du sinistre. Les 150 ouvriers avaient cessé le travail lundi soir, à 6 h. et 1/2, n'avait été fait aucun usage de l'électricité. Le feu a dû donc prendre occasionné par tout autre chose que par l'électricité, la courroie actionnant la dynamo étant enlevée depuis plusieurs jours. Il ne reste debout que les quatre murs et les pignons des fermes et les nombreux matériaux tordus par l'action du feu. Hier matin, les pompiers ont achevé de noyer les décombres.

LES DÉGATS

Les dégâts sont évalués à deux cent mille francs couverts par une assurance. Sur les lieux du sinistre nous avons remarqué le colonel Graile, le commissaire de permanence et la 5e compagnie du 43e de ligne.

Commencement d'incendie. — Hier, vers 8 heures 1/2 du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans les caves de la fonderie de M. Wargny, rue Malus, 12.

Le feu qui s'était déclaré à un tas de paille, en éteint complètement, rapidement étaint par les pompiers ; après une demi-heure de travail, tout était terminé.

Le dégâts sont insignifiants.

Le drame de la rue de Juliers

Mort de Marie Dezutter

Marie Dezutter, sur laquelle Romain Darquenes avait, on s'en souvient, tiré trois coups de revolver, est morte à l'hôpital de la Charité dimanche matin, des suites d'une fièvre cérébrale causée par ses blessures.

Les obsèques de la malheureuse victime ont lieu hier matin au milieu d'une nombreuse assistance.

Le crime de la rue Gambetta

M. Davaine, juge d'instruction, a confronté hier à nouveau avec Bouchon, un des témoins de Mlle Henry, Mme Hainaut, de Ronchin, dont on connaît le rôle.

Bouche a dit une fois de plus connaître Mme Hainaut, qui l'a reconnu.

La mère de Bouche est également venue au cabinet de M. Davaine et a vainement exhorté son fils à dire la vérité.

Nos cambrioleurs. — M. Lutignaux recherche l'auteur d'un vol d'outils de jardinage commis la nuit dernière, au préjudice de Mme Dervyck, rue de Lannoy, 79.

La dame Alphonse Petit, chaudronnier, rue Molesme, s'est endormi sur des remparts, près de la porte Lille NIV.

Des malfaiteurs profitant du sommeil pour le dévaliser de deux montres, l'une en or et l'autre en argent qu'il portait sur lui.

Les accidents. — Hier vers 11 heures du matin, le sieur Prosper Bonami, 37 ans, chartrier, demeurant à Lens, a été pris d'un éblouissement en passant rue de Fenibourg de Bitume et est tombé en lui faisant sortir sur lequel il était monté. Dans sa chute il s'est blessé l'épaule gauche.

— Le sieur Edouard Brunet, 33 ans, journalier, rue Bi Rue, sous Bol, 8, a été pris d'un malaise des remparts, près de la porte de Douai, quand, ayant manqué le pied, il tomba d'une hauteur de 3 mètres. Il resta sous lui comme un cérébrale qui nécessite son transport à l'hôpital de la Charité.

— Hier, vers 6 heures du soir, le sieur Oscar Cambrelin, 30 ans, journalier, rue de Douai, a été tombé dans le fossé des fortifications, près de la Porte Notre-Tour, et s'est fait, dans la chute, des contusions multiples. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, où il a reçu les soins d'un interne.

— Hier matin, vers 6 heures, une ménagère Adolphine Cauwes, 66 ans, rue Mirabeau, 44, a été renversée, rue Pierre-Legrand, par un cycliste, le sieur Maurice Dubois. Dans sa chute, Adolphine Cauwes s'est fait à la tête des contusions sérieuses. Après un premier pansement de M. le docteur Huard, elle a été admise à l'hôpital St-Sauveur.

— Hier, vers trois heures, les ménagères Adolphine Cauwes, 66 ans, rue Mirabeau, 44, a été renversée, rue Pierre-Legrand, par un cycliste, le sieur Maurice Dubois. Dans sa chute, Adolphine Cauwes s'est fait à la tête des contusions sérieuses. Après un premier pansement de M. le docteur Huard, elle a été admise à l'hôpital St-Sauveur.

— Hier, vers trois heures de l'après-midi, un car découvert, ligne B, passait à hauteur de la rue Sofarino. Le conducteur de tramways, M. Emile Josse, demeurant rue de Cassiers, voulut passer d'un compartiment à un autre, afin de distribuer ses billets.

Un cheval, attelé à une voiture conduite par un sieur Lemaroid, épicier, rue Gambetta, lasque une ruade qui atteignit l'employé à la jambe gauche et le blessa assez grièvement.

Un noyé. — Hier, vers 7 heures du matin le cadavre d'un sieur Alexandre Crétin, 68 ans, rue de Gand 7, nommé Petit Vitrier, s'est retiré de la Haute-Deûle. On croit à un suicide.

Crétin était disparu de son domicile, depuis 3 jours.

LE NORD

Important cambriolage à Lambersart

Une Villa dévalisée

La nuit dernière des voleurs ont pénétré avec effraction dans la villa Antonia, appartenant à M. Lagache, bijoutier, place du Théâtre. Cette villa est située avenue de l'Hippodrome à Lambersart. Les cambrioleurs ont démastiqué et déplombé un grenil, mis au pillage la maison et ont enlevé pour 1500 francs d'argenterie. Certains indices permettent de croire qu'on est sur la trace des coupables.

Tentative de déraillement à Loos

Hier soir, le train venant de St-André, était en gare de Loos à 5 heures. Le veilleur de nuit du passage à niveau de la rue d'Emeupin avait fermé régulièrement la barrière et attendait le passage du train cité plus haut.

Le signal du départ du train venait d'être donné, le veilleur, jetant un dernier coup d'œil sur la voie, aperçut à quelques mètres de lui, un coussinet en fer placé sur l'un des rails de la voie sur laquelle était lancé, le train en question.

L'employé, prévoyant le déraillement qui allait se produire, eut heureusement le temps d'enlever le coussinet et le train put passer librement.

Le coussinet provenait de la voie que les cantonniers de la compagnie étaient en train de réfectionner. On ne sait au juste qui est l'auteur de cette tentative de déraillement.

Etant donné le grand nombre de voyageurs qui fréquentent le passage à niveau, on ne s'explique pas comment ce Coussinet a pu être posé sans attirer l'attention publique et celle du veilleur qui était à son poste.

Grave accident à Lommelet

Une chute de 4 mètres

Un jeune homme de 21 ans, M. Floris Lalau, manœuvre de maçon, était occupé, hier, vers deux heures, à enlever, sur le toit d'une maison d'un bâtiment, pour le compte de M. Scaubert, banquier à Lille.

Lalau, qui se trouvait debout sur une fenêtre du premier étage de l'immeuble, voulut enlever une cuve contenant du mortier à l'un de ses camarades.

Le malheureux fut précipité sur la chaussée d'une hauteur de 4 mètres. Immédiatement relevé par les ouvriers témoins de sa chute, le jeune homme reçut les soins de M. le Docteur Schuhlert, qui constata une fracture de l'épine dorsale.

Floris Lalau, qui habite rue de Lommelet, près de l'endroit où l'accident s'est produit, a été transporté à son domicile dans un état désespéré.

Tragique noyade à Marquette

Hier, vers 3 heures de l'après-midi, un batelier, M. Charles Landuyt, né à Knaesleire (Belgique), âgé de 51 ans, passait avec son bateau à Marquette, se dirigeant vers Wasquehelles.

Landuyt, qui travaille pour le compte de M. Jaufroy, demeurant à Lille, rue Sofarino, 201, se trouvait près de la passerelle, au confluent de la Marcq, lorsque, pour activer la marche de sa péniche, il s'aidera d'une gaffe et voulut pousser le bateau ainsi que le font tous les mariniers. Malheureusement, le pied lui glissa et il fut précipité dans le canal.

Landuyten, tombant à l'eau, s'était fortement cogné la tête contre un gros morceau de bois, étourdi par le choc, il ne fut neger et ne tarda pas à disparaître sous les flots.

Un autre batelier, M. Henri Vienne, 48 ans, demeurant à Quesnoy-sur-Deule, témoin de cet événement, se précipitait à l'eau pour porter secours à son collègue. Malgré tous ses efforts, le corps du malheureux Landuyt ne put être retrouvé qu'une demi-heure après l'accident. Inutile de dire que l'asphyxie avait déjà accompli son œuvre.

M. le Docteur Schuhlert et le brigadier de police, M. Tourrel, constatèrent la mort de Landuyt.

Quant au cadavre du malheureux marinier, il a été mis sous la garde de la femme du défunt dont on devine aisement le désespoir.

LA SCÈNE SANGLANTE

de Marquette

Nous nous sommes rendu à Marquette afin de prendre des renseignements sur le drame, qui s'est déroulé avant-hier à proximité du café de l'Espérance.

La victime, Adolphe Dewitte, sujet belge, 38 ans, journalier, demeurant cité Courbet, 17, a été, sur le conseil de docteur Faoq, transporté à l'hôpital St-Sauveur à Lille.

Le malheureux Dewitte, dont l'état est très grave, a été entièrement délirant par les nombreuses coupures de couteau qui lui ont été faites au visage et à la cuisse gauche. Les deux principales blessures, profondes de 10 centimètres, contiennent partiellement, tout situées au-dessous de la cuisse gauche. On craint qu'elles poumons ne soient atteints.

Interrogé par la gendarmerie, le blessé n'a pu fournir des renseignements précis, n'ayant sur ses agresseurs. La gendarmerie s'est vue, pour cette cause, obligée de rechercher le sieur D..., ainsi que deux de ses camarades incriminés dans le même affaire et qui étant forcément avoir frappé Dewitte.

D'après les renseignements recueillis par le brigadier de police Tourgis, il résulterait que Philippe, tenancier de l'estaminet de l'*Espérance* et Dewitte, son ancien logeur, une vieille rancune qui aurait surgi, au dépens du malheureux Dewitte, qui est grave de réveiller les logeurs du cabaretier.

Il est fort heureux pour la victime de cette affaire, que ses camarades qui l'accompagnaient au moment du drame aient pu, à l'arrivée de Philips et qui avaient pris la fuite, voient revenus sur leurs pas et aient transporté Dewitte à son domicile, sans cela le malheureux serait des séquestrés retrouvé mort le lendemain à la place où il était tombé, frappé par ses coupeurs.

VALENCIENNES

THIERS. — Un grave accident s'est produit à la fosse Lagrange. L'ouvrier mineur François Hénry, 37 ans, travailleur à la taille, lorsqu'un bloc de pierre se détacha du toit et s'abattit sur lui.

Le malheureux a plusieurs côtes fracturées et, il y a apparu son état, des capsules ont crevé le poumon. Son état inspire d'assez vives inquiétudes.

Henry est marié et père de sept enfants.

DUNKERQUE

Audacieux voleurs

Deux mauvais sujets, Charles Bondeau et Antoine Jeanneau, se sont introduits dans la buanderie du casino et ont volé plusieurs mètres de tuyau de plomb, en tout 70 kilos. Ils ont chargé leur butin sur une voiture de place et ont prétendu chez un marchand de vieux métaux du port pour l'offrir en vente quand des agents qui avaient été prévenus, mirent Blondeau en état arrestation. Son complice est allé un peu plus tard le rejoindre sous les verrous.

Rapatriement. — Des marins islandais qui ne pouvaient continuer la pêche par suite de mauvaises ont été rapatriés à Dunkerque.

Ils apprenaient alors que le navire de l'Ilermite », « Schotter Hoff » et « Hirondelle ».

Trois accidents de voitures

Trois enfants ont été mardi matin victimes d'accident de voitures. Le petit Gaston, âgé de 8 ans a été grièvement blessé à la tête et à la jambe droite par un camion des magasins généraux sur lequel il s'était imprudemment jucha, le second, le jeune Hyvel a eu la main droite écrasée par un chariot.

Ces deux enfants ont été conduits à l'hôpital. Enfin un petit garçon de St-Pol, le jeune Dugana, âgé de trois ans, a été renversé par un chariot à bras et a eu le poignet gauche foulé.

PAS-DE-CALAIS

Grave affaire de détournements

A LIÉVIN

Mardi matin le bruit se répandait dans Liévin qu'une grave affaire de détournement s'avait eu lieu dans une succursale de la société coopérative l'*Abeille* dont le siège social est chez M. Sièvenart, rue J. B. Defernix. Immédiatement nous nous sommes rendu sur les lieux et nous avons pu recueillir les renseignements suivants :

Depuis quelque temps M. Sièvenart Eugène, trésorier, s'inquiétait qu'un commerçant de Liévin, commandait le nombreux tuyau sur la société, procéda à un examen minutieux de la comptabilité et constata que les comptes n'étaient pas exacts. M. Pouchert, président, demanda des explications à M. Thoboir François, secrétaire chargé de la tenue des livres, celui-ci refusa d'en fournir, se retranchant derrière des prétexes qui ne firent qu'augmenter ses soupçons.

M. Thoboir, convoqué plusieurs fois par lettre ne se présentait pas, prétendant que le but des convocations n'était pas indiqué.

Les membres de la commission apprirent alors que le secrétaire se rendait chez un commerçant de Lens dont nous taisons le nom quant à présent. Ils ne purent avoir enfin l'explication et nous croyons savoir que ce negociant aurait touché depuis un an la somme de 4.257 fr. 20, alors qu'il ne lui était, dû en réalité que 1.109 fr. 70.

A la suite de cette constatation, une plainte fut déposée à M. le commissaire de police qui a ouvert une enquête. Cette plainte aurait été signée de la personne de M. Thoboir.

Un infanticide à Neufchâtel

Le cantonnier, Bonfrère Eric, qui se rendait à son travail, hier matin, a trouvé sur la voie ferrée, un paquet renfermant un enfant nouveau-né de sexe féminin.

Le petit être portait deux blessures dérisoire la tête et dans le dos, qui devaient provenir du jet du paquet sur le sol.

Le linge n'était ces marqué ; on lissii seulement le chiffre 36 sur le torchon enveloppant le cadavre.

FINANCES

Paris, le 3 juin 1902.

La nouvelle tenue des valeurs russes, jointe aux réalisations qui commencent encore à se produire, ne nombrit le pessimisme de notre marché.

Néanmoins nos Rentes sont très fermes : le 3 0/0 monte à 101.75 ; le 3 1/2 0/0 est 102.77.

Les Sociétés de crédit consolident leur avance précédemment acquise.

Les conditions d'émission de la Route or Brésilienne 4 0/0, dits de rachat, qui sont actuellement à 1 fr. 1/2 au-dessus du pair, et les Chemins de fer Brésiliens, sont les mêmes que celles qui ont été observées pour l'acquisition des Chemins de fer Bahia-Minas et Central Railway et Recife and S. n Francisco Pernambuco. Le fait que la compagnie Générale de Chemins de fer Espagnols, conclusions, est une garantie que les coupons des Chemins de fer espagnols traités correctement et que les créanciers des Chemins Brésiliens ne seront pas moins favorablement dédommagés.

Les Fonds étrangers restent fermes. [illegible] 0/0 est bien tenu vers 99 fr. 50 ; le Hongrois 4 0/0 à 96.70. Capital Nationale Financière en progrès à 43 fr. [illegible] Crédit Foncier Hongrois.

Les Fonds Ottomans sont en hausse de 0.60 à 0.70 [illegible] Crédit Foncier Ottoman.

Les Chemins de fer Espagnols sont [illegible] Chemins de fer Espagnols.

Les Chemins de fer Russes sont [illegible] Chemins de fer Russes.

Les Chemins de fer Portugais sont [illegible] Chemins de fer Portugais.

Les Chemins de fer Brésiliens sont [illegible] Chemins de fer Brésiliens.

Les Chemins de fer Bahia-Minas et Central Railway et Recife and S. n Francisco Pernambuco. Le fait que la compagnie Générale de Chemins de fer Espagnols est